

# **LA DANSE**

Ce cursus est proposé en 2 cycles au Conservatoire du Val de Seine.

## **EVEIL – INITIATION**

Cette phase de découverte précédant la pratique chorégraphique permet aux jeunes enfants d'accéder à une première pratique artistique essentiellement basée sur le travail sensoriel.

Examens évaluation + évaluation continue pour changement de cycle.

## **2<sup>ème</sup> CYCLE CYCLE ELEMENTAIRE**

La pratique de la danse en 2<sup>ème</sup> cycle constitue un approfondissement des acquis du 1<sup>er</sup> cycle. Sans constituer un passage obligatoire pour l'entrée en 1<sup>er</sup> cycle, elle contribue à l'ouverture des perceptions et à la naissance du sens musical (artistique).

Il s'agit de permettre à l'enfant de ressentir et de vivre la musique par une approche associant le corps, le chant, le rythme et l'écoute.

Les objectifs sont :

- Eveil et découverte de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique
- Travail sensoriel
- Approche d'une structuration corporelle.

	Durée	Age	Cours et Temps cours
EVEIL	1 an	5 ans (GS Maternelle)	1 cours hebdomadaire de 45 minutes
INITIATION	1 à 2 ans	6 /7 ans (C.P.)	1 cours hebdomadaire de 45 minutes

## **CURSUS CHOREGRAPHIQUE**

Le cursus d'études est organisé en cycle d'acquisitions, eux-mêmes structurés en différentes phases.

Le temps passé au sein d'un cycle est variable.

Le 3<sup>ème</sup> cycle ainsi que les examens d'évaluation pour le changement de cycles font l'objet d'un partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental « Caux Vallée de Seine ».

**1<sup>er</sup> CYCLE**  
**CYCLE D'OBSERVATION ET D'ORIENTATION**

Le premier cycle constitue une période au cours de laquelle le jeune danseur va acquérir ses premiers éléments techniques tout en affirmant sa perception du corps et en développant une expression artistique.

Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique.

- Acquisition des éléments techniques de base
- Découverte des oeuvres chorégraphiques

Age = 7 ans minimum CYCLE 1 - Cycle d'observation et d'orientation durée entre 3 et 5 ans				
Phase 1 CI A	durée 1 an	1H/semaine x 2	Chorale obligatoire	
Phase 2 CI B	durée 1/2 ans	1H/semaine x 2	Chorale obligatoire	
Phase 3 CI C	durée 1/2 ans	1H/semaine x 2 Pointes 1H Culture 0,30H	Chorale En option	

Au-delà d'une expression artistique, ce temps d'études doit permettre à l'élève de prendre conscience du langage artistique que constitue la danse.

Au-delà des premiers repères culturels acquis lors du 1<sup>er</sup> cycle, l'élève se familiarise avec les oeuvres du répertoire et se forge une culture chorégraphique.

Le 2<sup>ème</sup> cycle vise également à développer une certaine endurance à travers un entraînement progressif et régulier.

Le 2<sup>ème</sup> cycle est le temps de la maturité et recul. Une pratique aiguisée et consciente doit lui permettre de s'auto évaluer.

Age = 12 ans minimum CYCLE II – Cycle élémentaire Durée entre 3 et 5 ans				
Phase 1 CII D	durée	1H30/ semaine Cours 1H/ semaine Pointes 1H/semaine Culture chorégraphique/ Atelier chorégraphique		
Phase 2 CII E	durée			
Phase 3 CII F	durée			

Examens de fin de cycle = évaluation (contrôle) continue pour changement de cycle.  
Délivrance du Brevet d'Etudes Chorégraphiques (B.E.C.)